



Préposé.e à la bibliothèque
Service des loisirs et Services communautaires
Statut permanent– Date de fin : 2 avril 2026

Venez relever les défis de demain en participant à la création d’une organisation dédiée à l’amélioration du bien-être de sa communauté.

À propos de nous

La Ville de Pincourt est située sur l’île Perrot, à une trentaine de kilomètres à l’ouest de la Ville de Montréal. D’une superficie de 7 kilomètres carrés, elle compte plus de quinze mille citoyens, principalement de jeunes familles. Conséquemment, beaucoup d’activités, d’événements et de nouveaux projets stimulants sont constamment en cours, rendant ainsi le travail des employés diversifié et motivant.

Mandat proposé

La personne préposée travaille surtout au service du prêt. Elle doit également procéder aux prêts des documents, à l’inscription des nouveaux usagers et à la perception des sommes d’argent reliées à la tarification en place. Elle voit à la préparation matérielle, à la réparation des volumes, au dépouillement du courrier, en plus d’exécuter toutes autres tâches connexes exigées par son supérieur.

Votre expertise

- Connaissance des logiciels MS-Office et maîtrise de l’entrée de données ;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit ;
- Maîtrise fonctionnelle de l’anglais parlé et écrit ;
- Connaissance du fonctionnement du service de prêt et de références informatisées en bibliothèque serait un atout important ;
- Intérêt pour les livres et la lecture.

Aptitudes et compétences recherchées

- Entregent et facilité de travailler avec le public ;
- Autonomie, minutie.

Conditions de travail

Les conditions de travail du poste sont celles prévues à la convention collective des cols blancs.

Horaire de travail

Horaire : Lundi de 17 h à 20 h 30- Samedi : de 10 h à 16 h 00.



Participez au *futur* !

Envoyez-nous votre candidature **au plus tard, le 2 avril 2026**, à l'adresse courriel suivante :

rh-hr@villepincourt.qc.ca.

Seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection recevront une communication. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des vérifications pré emploi.

La Ville de Pincourt souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

